ESPINASSE

Bulletin d'informations 2022

Informations générales

Mairie

04 73 85 72 60
mairie-espinasse.63@wanadoo.fr
www.espinasse63.com

Ouverture au public
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
de 9h à 12h

Permanences du Maire et/ou des adjoints
sur rendez-vous
Mardi, mercredi, vendredi 10h à 12h

Maire : Michel BANCAREL - 06 07 03 63 09
1er adjoint : Patricia ROSSIGNOL - 06 27 78 81 79
2e adjoint : Yves GIDEL - 07 88 07 00 13

Agence postale communale

04 73 85 76 34

Ouverture au public : du lundi au samedi
de 9h à 11h30

École communale

04 73 85 87 56

Horaires de classe : Lundi, Mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Communauté de Communes Pays de Saint-Éloy : *04 73 52 72 72*

Décheterie Saint-Gervais-d'Auvergne :
04 73 85 89 49

Numéros d'urgence
Pompiers : *18* – **Gendarmerie :** *17* – **Samu :** *15*

État Civil 2022

Naissances

Nino GARDON, né le 2 juin 2022,
fils de Bastien GARDON et de Solène AUBRY,
la Villefranche

Rafaël SENETAIRE, né le 24 juillet 2022,
fils de Gaël SENETAIRE et de Léa GARDE,
le Bourg

Mariage

Néant

Décès

TARDES Eugénie veuve RAYNAUD,
La Bourgeade, décédée le 18 avril 2022

ROCHE Patrick,
Croizet, décédé le 21 septembre 2022

RAYNAUD Ginette Veuve JAMES,
Le Mazet, décédée le 03 novembre 2022

Inhumations

PEROL Georges,
le Bourg, décédé le 21 avril 2022

BEGUE Elisabeth,
le Mazet, décédée le 19 avril 2022

ROUGIER Jeanne veuve BRETIN,
le Bourg, décédée le 21 juin 2022

Le mot du maire

Nous venons de traverser une année bien difficile encore qui j'espère ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir.

Le virus du Covid a encore fait des malades parmi notre population , mais le fait le plus marquant a sans doute été l'orage de grêle qui a frappé la commune le 4 juin.

De nombreuses familles ont subi de graves dommages sur les toitures de leurs bâtiments, pour la plupart vétustes, et les réparations vont prendre du temps.

Mais également, les augmentations que nous sommes en train de subir vont impacter encore plus notre ruralité en rendant les déplacements de plus en plus onéreux . L'augmentation du prix du chauffage et de tous les produits de première nécessité, risque de fragiliser davantage les plus vulnérables d'entre nous.

Pour apporter un soutien à chacun d'entre vous et vous informer des aides techniques et financières qui peuvent vous être accordées, vous pouvez contacter la comcom qui a ces compétences (voir bulletin communautaire).

En ce qui concerne la mobilité, des mesures devraient être mise en place suivant les résultat de l'enquête qui vient d'être menée par la comcom. Le covoiturage ou autopartage semble être une des principales solutions.

Pour rester positif, notons que notre commune a pu maintenir l'école grace aux effectifs du RPI qui progressent légèrement.

Et aussi, nous avons , grâce aux bénévoles du Comité des Fêtes, organisé la fête patronale. Un vide grenier a également eu lieu en octobre permettant ainsi de renouer avec les festivités même s' il faut noter un manque de participation de la population communale et des jeunes pour l'installation du matériel. Pour faire vivre la commune, chacun doit s'investir un minimum.

Après la coupure liée au covid, le club de l'amitié a également repris ses activités . Il reste un lieu d'échanges et de retrouvailles indispensable pour rompre l'isolement des plus anciens.

La remise en état des anciennes salles de classe devrait permettre de créer un local associatif et participatif ouvert à tous. La seconde classe restant utilisée par les élèves de l'école lors des interclasses en cas de mauvaise météo.

Dans la recherche d'économie d'énergie, le bâtiment actuellement occupé par l'agence postale ne sera plus utilisé. L'agent en charge des services de la poste sera transféré dans le bâtiment de la mairie.

Il est également prévu de réaliser une étude de faisabilité d'une coupure générale de l'éclairage nocturne sur l'ensemble du territoire communal.

Pour évoquer les sujets qui vous tiennent à cœur et répondre à vos interrogations, la municipalité reste à votre disposition.

Malheureusement, mais pour des raisons d'économie, cette année encore, la cérémonie des vœux n'aura pas lieu.

Le maire et l'ensemble du conseil municipal ainsi que le personnel communal vous souhaitent une très bonne année 2023 à vous et à tous vos proches.

Informations communales

Bâtiments communaux

La mise aux normes énergétiques est en cours de réalisation pour les deux salles de classe et comprend la réfection des planchers remplacés par des dalles en béton ainsi que la reprise des circuits électriques. La réfection des planchers des deux classes représente 32 000 €, la reprise de l'électricité 3 000 € et la rénovation des plafonds 4 000 €.

Le coût de cette opération ainsi que la mise aux normes des deux appartements du premier étage de l'école et du studio mansardé est évalué à 127 000 €. Ces travaux débuteront en avril 2023.

L'épisode de grêle de juin 2022 a impacté les bâtiments communaux. Les estimations des dommages suite à la visite de l'expert s'établissent comme suit : désamiantage toiture : 42 000 €, réparation toiture : 77 111 €, restauration du vitrail de tympan de l'église : 1 000 €. À Noter que ce vitrail est déjà réparé pour un montant inférieur couvert par l'assurance.

Cette année a été réalisée la mise aux normes électriques de sécurité de l'église. Ces travaux ont été subventionnés à 80 %.

Patrimoine communal

L'augmentation du coût de l'énergie impose de revoir l'affectation des différents bâtiments communaux. À cette fin, après étude de faisabilité il a été décidé de transférer l'agence postale à la mairie.

En outre, le bâtiment de la poste nécessitant une mise aux normes importante et un coût élevé pour la commune qu'une location aléatoire ne compenserait pas, il a été décidé de le vendre.

Incivilités

Les Incivilités de plus en plus fréquentes se manifestent par le dépôt sauvage de déchets de toute nature hors des bacs au point propre, des pneus usagés ont été déposés au cimetière à côté des bacs récupérateurs de déchets végétaux, des déchets végétaux sont abandonnés dans des lieux inappropriés et plus grave, des déchets amiantés apparaissent en pleine nature.

Au bourg, les déjections canines parsèment la place et les parterres.

Si ces phénomènes persistent les responsables seront verbalisés.

Tourisme

La commune disposait d'un chemin de randonnée « le puy de Chazelle » inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Ce chemin était très peu utilisé par les randonneurs. Lui a succédé un autre itinéraire à la demande de la commune, appelé chemin des « faux sauniers » lié historiquement à la gabelle, c'est-à-dire l'impôt sur le sel, et au trafic qu'il engendrait. Ce nouvel itinéraire est estimé plus porteur pour faire découvrir la commune le long de ses quatorze kilomètres. Il a été élaboré en collaboration avec le département, l'office du tourisme des Combrailles et la commune. Il sera inscrit au PDIPR en 2023.

À la Villefranche, un panneau informatif, mis en place conjointement avec la commune de Biollet, présente l'itinéraire ainsi que l'origine de la gabelle, des impôts et des faux sauniers.

Le circuit des faux sauniers : Sur la trace des contrebandiers des Combrailles

DÉPART : Parking de la salle des fêtes
Rejoindre le centre bourg.
Sur la place de l'église, à gauche, vous avez la caserne des Gabelous, 1 les commis de la gabelle (impôt sur le sel). Ce bâtiment est actuellement remplacé par des appartements de l'OPHIS.
Dans l'église, fut enterré le gabelou Pierre LANZER, assassiné dans le communal du Mazet, le 25 février 1755.
Poursuivre par le CD62, tourner par Riberolle et rejoindre le CD62 jusqu'à Chanteranne, ancien fief. Dans le virage, prendre le chemin à droite qui monte aux Rochettes, traverser le CD62 et poursuivre jusqu'à Lafayette.
À Lafayette, (il y aurait un lien avec Gilbert du Motier, Marquis de Lafayette), 3 tilleuls de Sully sur le communal. 2
Poursuivre le chemin jusqu'à Moulin du Pont et continuer pour rejoindre Longvert. En bordure du chemin, sur la gauche à l'amont du petit pont, vous aviez une ancienne cuve de chanvrier qui servait au blanchiment des tissus de chanvre (action réitérée de l'air, de l'eau et de la lumière), puis une cuve de sabotier pour la conservation du bois pour la confection des sabots. 3
À Longvert, sur la droite, vous découvrirez une stèle offerte par la famille BLUM, en remerciements aux villageois qui les ont cachés durant la seconde guerre mondiale. 4
Traverser le hameau de Lacot et CD62 et prendre le chemin qui monte aux neuf boules, convergence des parcelles (photo aérienne, cadastre). 5
Poursuivre par le hameau de Murat, sur votre gauche, belle vue sur la chaîne des Puys). 6
Rejoindre le hameau de la Villefranche, ville franchisée où il n'y avait pas d'impôt sur le sel.
Présence du grenier à sel (d'où le trafic de sel vers le bourbonnais).
Un panneau de vulgarisation vous informera sur l'historique de la gabelle.
Vous y découvrirez également une stèle en hommage aux résistants de la guerre de 1939-1945. Ŧ
Traverser la Villefranche pour rejoindre Près du Bois et Pramagniat.
Traverser le CD 13 et poursuivre sur 250m et prendre le chemin à droite qui vous mènera à Espinasse (ce chemin était utilisé le 15 août par les pèlerins de Notre Dame de Vergheas)

Espinasse, Espinassa ou Espinaça, vient du latin Spina, épines, buisson épineux.

Petite Randonnée, balisée jaune.

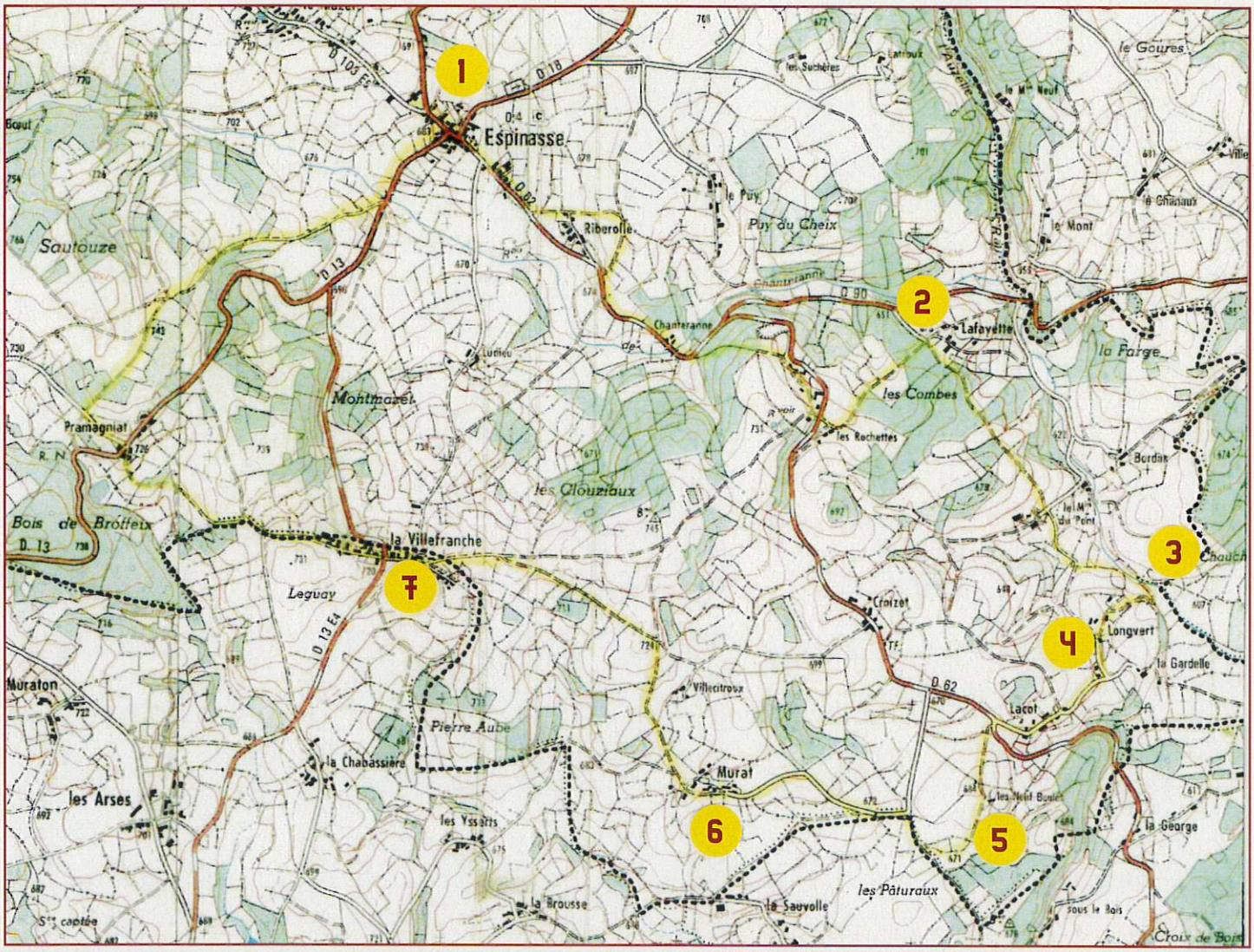

La commission sociale

Le contexte sanitaire du début d'année a obligé la commission sociale à ne démarrer ses activités que le samedi 5 mars avec le carnaval. Elles sont proposées aux 21 enfants de la commune de moins de 13 ans.

La chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée dans la cour de l'école communale le dimanche 17 avril.

Le samedi 11 juin, une sortie découverte de la flore aux alentours d'Espinasse chez Mme Hélène BERGER MICHEL herboriste et productrice de « Tisane en Fleur ».

L'automne a été fêté dans le cadre d'un atelier sous le thème « Halloween » où les enfants ont pu réaliser des suspensions et des masques.

La boîte aux lettres pour le Pôle Nord a été réinstallée dans l'agence postale. Les petits ont pu envoyer leur liste au Père Noël qui leur a répondu rapidement.

Le samedi 3 décembre, pour l'atelier de Noël les enfants ont fabriqué une bonbonnière qui fut plus rapidement vidée que réalisée.

L'Arbre de Noël de la commune a pu de nouveau se dérouler à la salle des fêtes. Le Père Noël est arrivé le samedi 17 décembre distribuant tous les cadeaux. Il est resté ensuite pour partager une collation pour le plus grand bonheur des enfants.

L'atelier péri-scolaire a été reconduit pour l'année scolaire 2022-2023 pendant la pause du jeudi midi de 12 h 35 à 13 h 20.

La mairie a elle aussi été décorée ainsi que notre beau et grand sapin.

Nos aînés (+85 ans) ont quant à eux reçu la visite de l'équipe de la commission sociale le jour de leur anniversaire.
De plus, un colis de fin d'année a aussi été distribué par la même équipe pour les habitants de la commune de plus de 70 ans.

École

Cette année, le RPI Biollet-Charensat-Espinasse accueille 35 enfants. 12 élèves de maternelle sont scolarisés à Biollet avec Alexandra Cornieux, 10 élèves de CP-CE1-CE2 à Charensat avec Mylène Bascobert et 13 élèves de CE2-CM1-CM2 à Espinasse avec Roxanne Eymard.

Petit aperçu de nos activités à l'école :

En mars 2022, nous avons réalisé un voyage scolaire d'une semaine pour aller visiter les châteaux de la Loire. Nous avons passé une semaine très agréable ; les élèves étaient enchantés de leur séjour qui fut riche en découvertes et en apprentissages !

Cette année, notre thème est « l'école dans la nature » ; nous passons des après-midis entières à travailler dehors. Les objectifs sont multiples : apprendre et se reconnecter avec la nature, développer d'autres compétences (motricité, créativité, adaptation, éveil), éduquer au développement durable, au respect de la nature et à la biodiversité… Les élèves sont ravis de ces nouvelles pratiques.

Nous avons également un projet cirque où nous allons nous initier à l'art du cirque et nous assisterons à un spectacle sous chapiteau à Charensat au mois de juin. Nous avons déjà en septembre, dans le cadre de ce projet, été voir un spectacle de cirque sur glace à Clermont Ferrand.

Nous allons aussi partir 2 jours visiter le zoo de Beauval avec tous les élèves du RPI. L'occasion de travailler sur le vivant, les paysages, la sauvegarde des espèces et le respect de la biodiversité et de notre planète.

Avant Noël, nous sommes allés au cinéma et nous avons partagé la bûche tous ensemble. Les élèves ont produit le traditionnel spectacle du RPI et ont reçu un livre du Père Noël. C'était un moment agréable, partagé avec les familles.

« Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! »

Roxanne Eymard

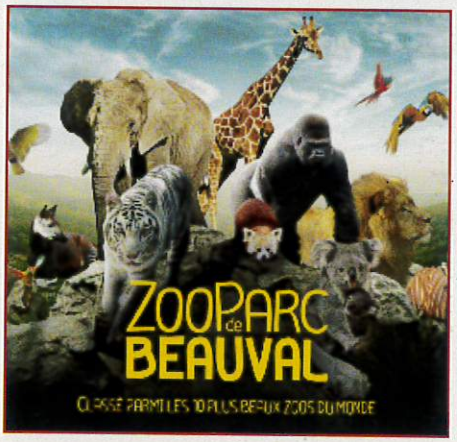

Vie associative

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2023 !

Nous sommes heureux d'avoir pu reprendre nos activités en 2022. Nous avons eu un changement du bureau et on peut revenir sur une **Fête Patronale** réussie le 10 juillet et un **vide grenier** bien fréquenté le 16 octobre.

Divers événements sont prévus pour 2023, dont bien sûr la Fête Patronale. Le Comité des Fêtes souhaite également organiser à nouveau un vide grenier au printemps et une randonnée à l'automne.

Mais d'abord, dans la nouvelle année, il y a une activité prévue le **samedi soir 18 mars** pour laquelle nous pouvons encore utiliser de bonnes idées. De plus, le Comité des Fêtes a encore **besoin de bénévoles** pour mener à bien toutes ces activités.

L'**assemblée générale** a eu lieu le vendredi 13 janvier 2023 et l'année 2023 est commencée en bon esprit avec des bon espoirs pour toute au longue d'année.

Regardez bien pour savoir les dates de nos réunions et de nos événements prochains et venez nous joindre : **vous serez les très bienvenus !**

À bientôt

La Présidente, Lesley Jones

Club de l'amitié

Après deux années COVID et mesures sanitaires imposées, le Club s'est retrouvé avec grand plaisir le 22 mai pour l'**assemblée générale et le repas**.

À cette occasion, **Mme Michèle BRETTE** a remis sa démission de son poste de trésorière qu'elle a tenu pendant 20 ans avec beaucoup de sérieux et de dévouement. **Un très grand merci à elle !**
Elle a été remplacée par **M. Hugo VONK.**

Le Club compte actuellement **51 adhérents**.

Il y a eu une **soirée dansante** avec repas « pâté aux pommes de terre » ainsi qu'un concours de belote.

Pour l'année 2023, que nous vous souhaitons bonne et heureuse, nous espérons avoir de nouveaux adhérents pour nos prochaines manifestations : Assemblée générale le 22 janvier, thé dansant, Soirée « pâté aux pommes de terre », Concours de belote.

Bonne année à tous.

Yves GIDEL

Association Forêt-jardin sol vivant

Les premières actions d'un projet au long cours

L'association Forêt-jardin sol vivant est née au printemps 2021 pour **planter des forêts-jardins** et soutenir par le don de graines, de plants ou de conseils d'autres personnes qui souhaitent faire de même. Nous souhaitons aussi sensibiliser au sujet de l'**agroforesterie** et de l'importance de la biodiversité.

Une forêt-jardin est un écosystème où sont associés arbres, arbustes et autres plantes pérennes qui produisent de la nourriture. Ce type d'agroforesterie peut également fournir du bois, des fibres textiles, des plantes médicinales et bien plus encore. C'est un mode de culture vivrière éprouvé, fiable et réaliste face au changement climatique en cours.

En novembre dernier, la première édition du **festival de plantation et d'apprentissage Aux Arbres etc.** a eu lieu sur les communes de Biollet et d'Espinasse. Cette année commence la plantation d'une forêt-jardin d'un hectare sur Espinasse. Prochainement, nous allons créer un **parcours pédagogique** reliant l'école à la Guinguette où nous planterons également une haie. Avec les enfants de l'école de Biollet nous allons réaliser un verger pédagogique (une forêt-jardin).

Vous pouvez nous contacter à cette adresse :
foretjardinsolvivant@riseup.net

Vous êtes les bienvenus pour nous rejoindre sur un ou plusieurs évènements.

Le souvenir français : Mémoire combattante

Dans ces mêmes colonnes, il a été rappelé l'année dernière les missions du Souvenir Français (entretenir, se souvenir et transmettre).
À ce titre, l'année écoulée a été riche en événements, d'importances variables, dans les communes du Pays de Saint-Éloy même si les difficultés que nous avons connues - et qui se rencontrent hélas encore - n'ont pas permis une participation plus importante.
Toutefois, les effectifs s'associent avec les représentants des anciens combattants qui participent aux **cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre**, cérémonies où les mairies de Saint-Julien et d'Espinasse, la population, les élèves et les associations se retrouvent autour du monument aux Morts dans un mouvement partagé par la France entière !
Quel bel hommage rendu à nos anciens !
Les générations suivantes ne sont pas oubliées ; comme dans plusieurs communes voisines, **une plaque commémorant les victimes d'Afrique du nord** a été apposée sur le Monument de notre commune.

Enfin, n'oublions pas que les anciens combattants n'appartiennent pas au passé ; les conflits récents et actuels sont l'œuvre d'une nouvelle génération qui hélas ne sera pas la dernière.

Michel DEMONTEIX, Président des anciens combattants
Louis TROCAZ, Président du Comité de Saint-Éloy du Souvenir Français

Amicale des chasseurs d'Espinasse

Élection du bureau du 8 mai 2022

Président : M. Raoul BOUDAUD,
Vice-Président : M. Didier SENETAIRE
Trésorier : M. Loïc ROFFET
Vice-Trésorier : M. Daniel MOURDON
Secrétaire : M. Vincent AMAT

Les membres du bureau : M. Antoine SANNE, M. Jérôme GOURSON.

À l'issue de cette assemblée générale, trois chasseurs reçoivent la **médaille de la fédération de la chasse**. André BUSSIERE, Yves BUSSIERE et Gérard BRETTE. Leurs épouses respectives se sont jointes à l'assemblée.

Les **attributions de bracelets** sont conformes à notre demande soit 20 chevreuils, 11 sangliers et pour la première fois à ESPINASSE, un faon suite à l'apparition de cervidés en augmentation.
Des **comptages de nuit** ont été réalisés en avril à la demande de la fédération. Les noctambules présents ont pu contempler ces belles nuits éclairées.

La saison débuta quelques semaines avant l'ouverture générale en raison des dégâts causés par les sangliers dans les maïs de Vincent BARRIER, en vain !!!

La saison 2022/2023 se terminera le 28 février suivie de quelques journées en mars pour diminuer les populations de renards très présents sur notre territoire.
Une centaine de faisans ont été lâchés en plusieurs endroits sans réussite probante de retrouver ces volatiles dans nos gibecières.
Avec le printemps et l'été qui se profilent à l'horizon, l'occasion de quelques manifestations seront les bienvenues pour agrémenter la vie communale.
Des chasseurs actifs sont encore bien présents cette saison avec une légère augmentation soit **30 adhérents.**

Que tous nos chasseurs et chasseresses profitent bien des joies de la nature en empruntant à chaque sortie ces territoires de nos propriétaires que l'on remercie.

Je vous souhaite une très belle année 2023.

Le Président, Raoul BOUDAUD

Syndicat de Sioule et Morge
Tarifs de l'eau 2023

Le Syndicat Mixte de Sioule et Morge est un syndicat public intervenant principalement dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement non collectif et de l'assainissement collectif, suite à l'adhésion des communes ou intercommunalités qui lui ont transféré ces compétences.

Pour la compétence eau potable, le syndicat couvre le territoire de 59 communes situées au Nord-Ouest du département du Puy-de-Dôme, desservant ainsi 40 000 habitants. Il est chargé de la production, du traitement, du stockage et de la distribution de l'eau potable sur ces communes.
55 communes adhèrent également au Syndicat pour la compétence assainissement non collectif, et 20 communes lui ont transféré la compétence assainissement collectif.
Le fonctionnement et les investissements du Syndicat sont décidés par le Comité Syndical de Sioule et Morge. Ce dernier est composé de 118 délégués titulaires et 59 délégués suppléants, soit 2 titulaires et 1 suppléant par commune. Ces délégués sont désignés parmi les conseillers municipaux des communes et les conseillers communautaires des intercommunalités adhérentes, pour un mandat de 6 ans.

Lors de sa réunion du 17 décembre 2022, le Comité Syndical a fixé les orientations budgétaires pour l'année 2023. Sachant que le volume total du budget eau potable sur une année est de l'ordre de 8 600 000 € HT pour la section de fonctionnement, il est apparu que les charges prévisionnelles d'électricité pour le budget 2023 sont estimées à environ 1 500 000 € HT, alors que ce même poste de dépenses s'élevait à environ 600 000 € HT pour le budget 2022.

Face à cette forte hausse du coût de l'énergie, le Comité syndical a donc décidé d'augmenter les tarifs des redevances d'eau potable de 15 % pour l'année 2023. Cette augmentation ne suffisant pas à équilibrer le budget du Syndicat, il sera nécessaire de mobiliser les excédents antérieurs à hauteur d'environ 1 000 000 €, afin de pouvoir réaliser un programme de travaux sur les réseaux d'eau en 2023.

Avec l'augmentation de 15 %, les tarifs 2023 seront les suivants pour les redevances d'eau potable :

Exercice 2023	Tarifs en € TTC
Part au m³ *(consommation)*	1,83564 €
Part fixe principale *(abonnement)*	64,19 €
Part fixe secondaire *(abonnement)*	32,18 €

Pour un foyer consommant 100 m³ d'eau par an, cela représente une augmentation de 32,31 € TTC en 2023, par rapport à 2022.

Retrouvez toutes les informations sur les services d'eau potable, d'assainissement non collectif et d'assainissement collectif du Syndicat de Sioule et Morge, sur notre site internet à l'adresse suivante : www.sioule-morge.fr

Coordonnées :

Adresse :
Syndicat Mixte de Sioule et Morge
Monteipdon
63440 Saint Pardoux

Téléphone :
04 63 85 83 83
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à17h, et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Courriel :
contact@sioule-morge.fr

Permanence technique 24h/24 au 04 63 85 83 83

SIOULE & MORGE
GESTION PUBLIQUE
EAU & ASSAINISSEMENT

Combrailles Entreprendre, vous connaissez ?

L'association Combrailles Entreprendre a pour objet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi par la mise en place de dispositifs d'insertion par l'activité économique.

Un premier dispositif porté en 2003

C'est en novembre 2003, que l'association a été créée afin d'assurer une continuité d'existence à l'atelier d'insertion de blanchisserie La Bujade mis en place en 2001 par la communauté de communes Cœur de Combrailles.
C'est donc l'activité de blanchisserie, répondant à un besoin sur cette zone des Combrailles, qui a constitué un premier support d'insertion pour les personnes habitant sur le territoire et confrontées à des problèmes d'emploi et de mobilité.
Grâce aux efforts consentis pour son développement, l'association dispose aujourd'hui pour cet atelier d'un site de production adapté situé 22 rue du Marc Jozancy à Saint-Gervais-d'Auvergne, équipé en matériel professionnel semi-industriel.

Le site est ouvert aux particuliers et propose toutes les prestations complètes d'entretien textile (draps, taie d'oreiller, housse de couette, nettoyage à la pièce, ...). En nous confiant votre linge, vous bénéficiez de la qualité des services et contribuez également à la démarche locale d'insertion professionnelle. Coup double !

Un second dispositif début 2021

L'association dispose depuis début 2021 d'un deuxième dispositif d'insertion ayant comme support l'entretien et la rénovation du petit patrimoine bâti. Dénommé La Remaille le chantier effectue depuis 2 ans des travaux sur les diverses communes qui en ont fait la demande auprès de la communauté de communes du Pays de Saint-Eloy qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

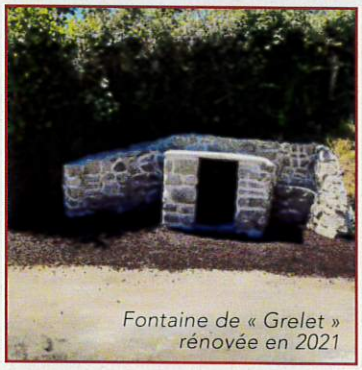
Fontaine de « Grelet » rénovée en 2021

D'autres dispositifs, mis en place par l'association, contribuent également à étoffer l'accompagnement des personnes accueillies sur les deux actions principales ainsi que d'autres publics éligibles :

- la Maison digitale (Digi'Combrailles) depuis 2018, qui met en place différents ateliers pratiques autour du numérique ;
- l'action Cultiv'Emploi depuis 2022, qui accompagne des personnes bénéficiaires du RSA et s'articule autour de jardins partagés à Saint-Éloy-les-Mines.

Au travers de toutes ses actions, l'association a accompagné plus de 40 personnes sur l'année 2022 pour la plupart résidant sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Saint-Éloy.
50 % d'entre elles ont accédé à un emploi durable ou à une formation qualifiante.

Plus de renseignements
au 04 73 85 73 80
ou sur *combrailles-entreprendre.fr*

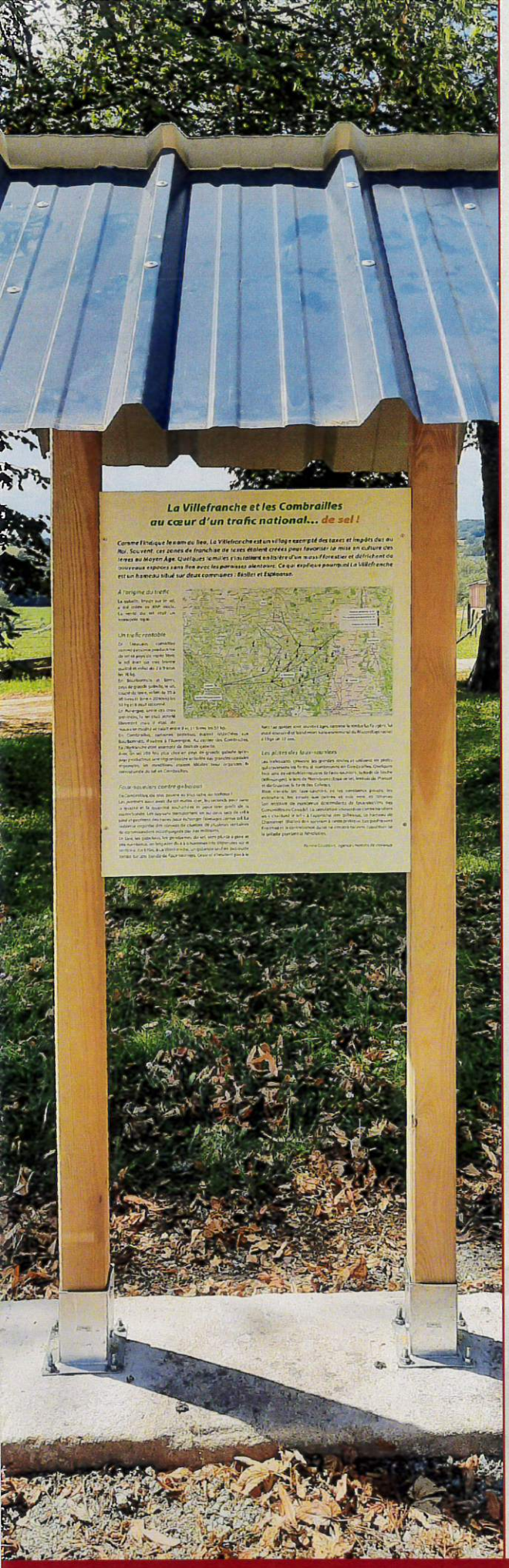

Le Maire,
l'ensemble
du Conseil Municipal
ainsi que le
Personnel Communal
vous présentent leurs

Meilleurs vœux pour 2023 !

Bonne année
Bona annada
Happy new year
Ein gutes neves jahr
Gelukkig nieuwjaar

Directeur de publication : Michel BANCAREL
Mise en page et impression : Agence iCombrailles - Pionsat
Dépôt légal à parution